

## BIBLIOGRAPHIE

*Dictionnaire généalogique des Familles Canadiennes*, par l'abbé Tanguay—Tome II.

Peu de nations, une fois cet ouvrage terminé, pourront se vanter d'avoir une généalogie aussi complète que la nôtre. En France, pays de nos ancêtres, il y a bien de certaines familles dont les origines peuvent se tracer jusqu'à cinq et six siècles, mais c'est là l'exception, et ce privilège est l'apanage seulement de familles nobles, qui se sont distinguées du reste par des exploits tait-à-fait remarquables. Mais pour le peuple, les gens de condition ordinaire, c'est à peine si on peut remonter là à un siècle ou un siècle et demi, tandis que chez nous les familles les plus humbles pourront tracer leur généalogie au delà de deux siècles et demi. On a avec raison appelé cet ouvrage le *livre d'or* des familles Canadienne ; chacune, en effet, devra le conserver comme un précieux trésor. La seule chose que nous regrettons à ce sujet, c'est qu'on ne prenne pas de suite les moyens de hâter la complétion d'un ouvrage aussi important. Quinze années se sont écoulées entre la publication du 1er et du 2e volume ; ce 2e volume est le premier de la 2de série qui en comprendra 4 ou 5, ce sera donc 2 à 3 ans qu'il faudra attendre pour avoir cette 2e série complète. Mais avec cette dernière nous nous arrêtons à 1760, encore incapables de parfaire nos arbres généalogiques, et quand pourrons-nous avoir la suite ? Pour nous, sexagénaires, nous aurons disparu avant que cette époque arrive. Pourquoi le gouvernement ne prendrait-il pas de suite les moyens de hâter cette exécution ? Il suffirait pour cela d'adjoindre à M. l'abbé Tanguay un aide ou deux qui, sous sa direction, poursuivraient sans délai son travail jusqu'à nos jours, pendant que lui-même surveillerait l'impression des volumes à mesure qu'ils' seraient prêts. Les quelques centaines de piastres que le gouvernement mettraient là ne pourraient avoir une destination plus patriotique et plus utile.